

DOSSIER DE PRESSE

Présentation du dispositif feu de forêt Année 2018

Service Départemental
d'Incendie et de secours de la Gironde



Lacanau

8 juin 2018



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA GIRONDE



Sommaire

Préambule	page 3
Le programme de la présentation	page 4
Le massif forestier	page 5
L'organisation opérationnelle	page 6
Les moyens de surveillance	page 7
Les moyens terrestres de lutte	page 9
Les dispositifs d'alimentation en eau	page 13
Les principales techniques de lutte	page 14
Les outils de commandement	page 17
Les statistiques opérationnelles	page 19
Dispositifs mis en œuvre pour 2018	page 21

Préambule

Le 8 juin 2018, Monsieur Didier LALLEMENT, Préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, Préfet de la Gironde, rencontrera sur le site de Lacanau, les acteurs qui garantissent la sécurité, la prévention et la gestion des risques durant la période estivale.

A cette occasion, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde (SDIS 33) présentera son organisation opérationnelle, sur la base d'une exposition statique de matériels opérationnels.



Déroulé de la manifestation Lacanau, le 8 juin 2018

- **14h30** – Mise en place du dispositif,
- **14h45** – Arrivée sur zone de M. le Préfet
Parking de Pech Lèbre, Lacanau
- **14h50** – Manœuvre CL 415 Canadiens
- **15h00** – Accueil des autorités

Monsieur le Contrôleur Général Jean-Paul DECELLIERES, Directeur Départemental
du SDIS de la Gironde

Colonel Stéphane BARTHE, chef du pôle territoires

Lieutenant-Colonel Éric LENDRES, chef du groupement nord-ouest

- **15h05** – Parking – Présentation des matériels opérationnels

Moyens de lutte feux de forêts

- Camion Citerne Feux de Forêt 3 000 L
- Camion Citerne Feux de Forêt 6 000 L
- Chenillette
- Véhicule de Liaison Hors Route
- Engin Grande Puissance Forêts
- Véhicule Traction Hors Route Alimentation
- Tracteur Routier et Porte Char Bull

Moyens de commandement

- Véhicule Poste de Commandement
- Poste de Commandement Satellite

Moyens sanitaires

- Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes
- Véhicule de Secours Hors Route

Moyens de soutien mécanique

- Véhicule Atelier Mécanique

Moyens sécurité plan d'eau

- Véhicules Plongeurs

- **15h30** – Point presse

Le massif forestier des Landes de Gascogne :

Les pins maritimes des Landes de Gascogne représentent l'essence majeure de ces forêts, avec près d'un million d'hectares. Les forêts du département de la Gironde représentent 60% des forêts de la Région Aquitaine et 7% des forêts nationales. C'est un patrimoine naturel à l'origine d'une activité économique, industrielle et touristique.

472 000 hectares de la superficie girondine sont constitués de forêt. Avec un taux de boisement de près de 40%, l'Aquitaine figure parmi les régions les plus boisées de France (la moyenne nationale se situe autour de 23%).

De part la nature de leurs essences, ces forêts sont très menacées, notamment au printemps et en été. Les pins maritimes, leurs sous-bois et leurs semis favorisent grandement la propagation rapide des incendies. Par ailleurs, ce massif est fortement soumis aux impacts de foudres, provoquant des départs de feux simultanés. Enfin, les chablis induits par les événements climatiques de ces dernières années (tempêtes Klaus et Xynthia) ont rendu difficile les accès à plusieurs zones du massif forestier.



Feu de strate herbacée et arbustive.



Feux de cimes de semis de pins.

L'organisation opérationnelle :

La stratégie de lutte contre les incendies de forêt repose sur les principes suivants :

- un niveau de mobilisation des services de secours proportionnel au risque d'éclosion d'un incendie,
- un dispositif de surveillance du massif forestier structuré (tours de guets) permettant une détection rapide des feux naissants,
- des moyens d'intervention judicieusement répartis sur le territoire girondin permettant une réduction des délais d'intervention,
- l'attaque la plus précoce possible des feux naissants.

Le niveau de risque opérationnel du SDIS 33 est apprécié par :

- le bulletin météorologique prévisionnel défini quotidiennement par les services de Météo France associé aux indicateurs météorologiques spécifiques du risque feux de forêt (diffusés sur le site GRIFFON),
- l'appréciation locale de la situation opérationnelle lors des visites de secteurs journalières,
- l'analyse de l'activité opérationnelle des jours précédents.

Risque	Tours de guet	Renforcement	Moyens aériens
Faible	Non activées	Pas de renforcement spécifique	Demande des moyens aériens sur feu établi
Léger	Activées	Moyens spécifiques sur ordre	
Modéré	Activées	45 moyens de lutte 2 porteurs d'eau 5 véhicules alimentation	
Sévère	Activées	70 moyens de lutte 5 porteurs d'eau 13 véhicules alimentation	Présence de moyens aériens au péricandrome de Mérignac suivant analyse de la situation nationale
Très sévère	Activées	90 moyens de lutte 7 porteurs d'eau 18 véhicules alimentation	
Exceptionnel	Activées	90 moyens de lutte 7 porteurs d'eau 20 véhicules alimentation Mesures opérationnelles et administratives	

- **Ce niveau de risque ne doit pas être confondu avec les niveaux de vigilance du règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies**

Les moyens de surveillance :

Une détection précoce favorise une intervention rapide. Aussi, de nombreuses tours de guet jalonnent le territoire forestier des Landes de Gascogne. Positionnés au sommet de ces tours, des sapeurs-pompiers sont attentifs au moindre départ de feu.

Un effort particulier a été fourni par les partenaires publics du SDIS afin de garantir une sécurisation optimale des structures, notamment contre la foudre. Un système d'alerte et de détection de charges électrostatiques facilite la protection de ces tours.

Le SDIS 33 dispose de 21 équipements de ce type.

Observatoire dédié à la surveillance du massif.



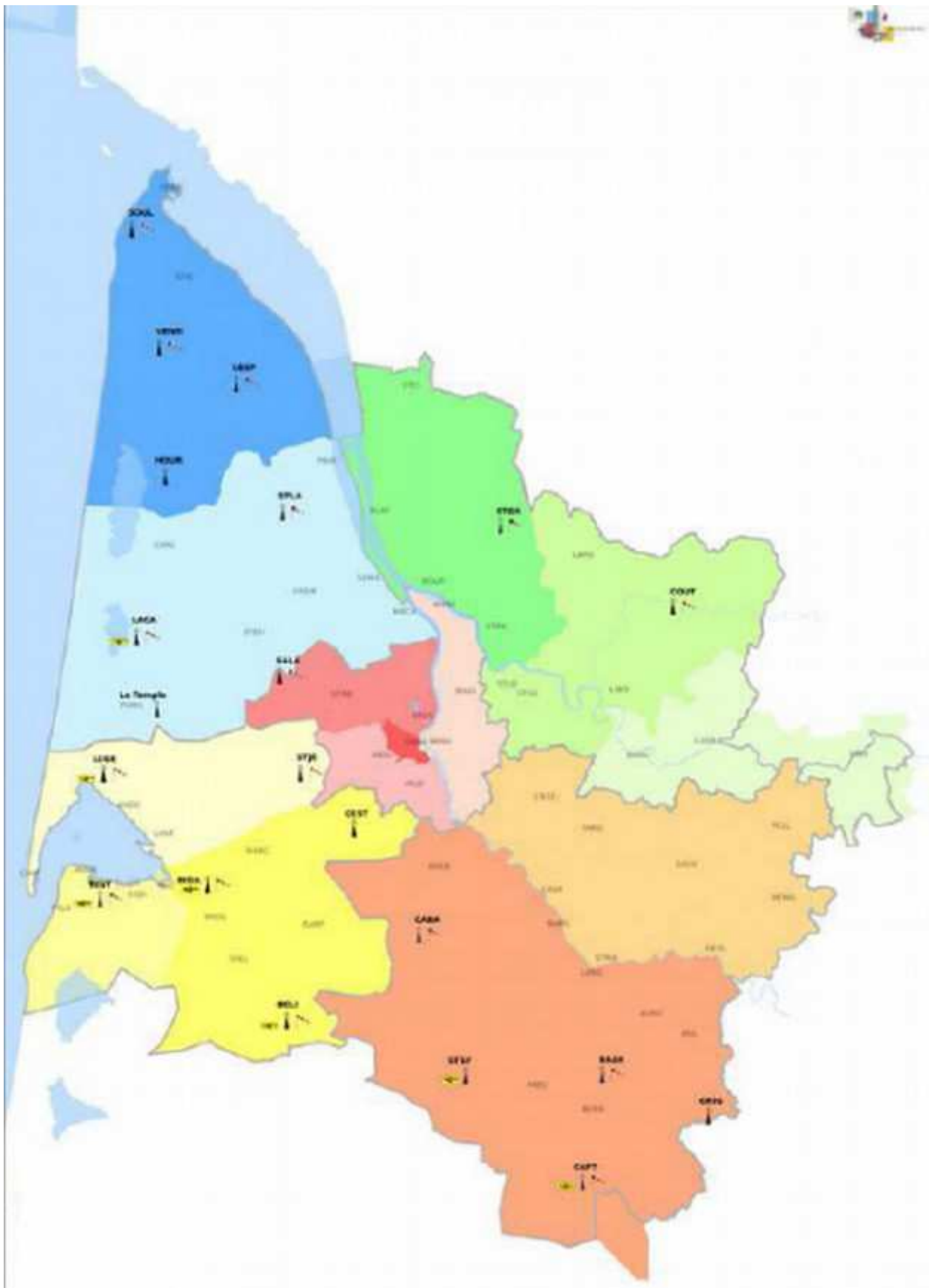
L'interface Forêt-Habitat

Les interfaces Forêt/Habitat constituent des enjeux sensibles en matière de protection des personnes et des biens dans la lutte contre les feux de forêt.

La connaissance préalable des risques et de leurs localisation précise apportent aux opérations de secours, des éléments indispensables à l'analyse de la zone d'intervention et à la priorisation des actions.

Dans cette optique, une procédure a été mise en place au sein du SDIS 33, afin de caractériser, recenser et représenter sur les cartes de l'établissement les interfaces Forêt/Habitat présentant un risque aggravé.

Cela s'est traduit dans les faits par la visite sur le terrain des agents du SDIS 33 dans le massif forestier, afin d'identifier et répertorier, dans les bandes d'interface forêt/habitat, les lieux présentant un risque important au regard du feu de forêt.



Répartition géographique des tours de guet

Les moyens terrestres de lutte :

Les Camions Citernes Feux de Forêt (CCF) sont les éléments constitutifs de la lutte contre les incendies.

Le CCF 3000 litres :



Les critères de choix d'un véhicule sont dictés par le caractère forestier du secteur d'intervention.

Un module est un groupement d'engins indissociables : **l'Unité d'Intervention Feux de Forêt.**

L'unité Feux de Forêt est constituée d'un Véhicule de Liaison Tout Terrain associé à 2 CCF.



Le CCF 6000 litres :

Ce véhicule dispose, à lui seul, de la capacité en eau d'une UIFF. Il peut intervenir seul ou en complément de l'Unité.

En cas d'intervention, en complément de l'Unité, celle-ci devient une **Unité Lourde d'Intervention Feux de Forêt (UIFF)**.

A l'instar du CCF 3000, le CCF 6000 est conçu pour intervenir sur des sites où la rapidité d'action constitue un enjeu majeur.

Ces engins sont techniquement conçus pour intervenir sur les terrains les moins praticables. Ils peuvent évoluer dans le massif, au cœur de terrains peu portants. Ils peuvent franchir les fossés de drainage.



Le SDIS 33 dispose de 155 véhicules CCF 3000 et 6000 litres.

Engins « Grande Puissance Forêts » :

Face à des feux établis ou se développant dans des secteurs géographiques à faible ressource en eau, il peut être nécessaire de disposer de moyens à forte contenance en eau (sup à 10.000 litres) ou disposant d'équipements permettant de réduire de manière conséquente le potentiel calorifique du sinistre. Le SDIS dispose à ce titre d'engins « Grande Puissance Forêts » (GPF) répartis sur le territoire et pouvant être armés ponctuellement pour intervenir à titre préventif, notamment à partir du risque sévère et à la demande du COS sur feu établi.

Il s'agit des véhicules suivants :

- GP 12 (Grande Puissance 12 000L)
- GPM 10 (Grande Puissance Mousse 10 000L)
- FMOGP (Fourgon Mousse Grande Puissance 10 000L).



La chenillette :





Monté sur chenilles, cet engin possède une cabine 2 places. Très utiles durant la saison printanière, les chenilles permettent au véhicule d'évoluer en permanence dans les zones humides et marécageuses.

La chenillette, grâce à sa citerne, dispose d'une capacité d'eau de génération et de 3 000 litres et un système de production de mousse.

Le SDIS 33 dispose de 2 véhicules de ce type acquis en 2014.

les dispositifs d'alimentation en eau :

Un dispositif de réalimentation des engins s'avère indispensable afin d'assurer une lutte efficace contre les feux de forêt.

Il est installé sur un point d'eau appelé "**point alpha**". Il peut se présenter sous deux formes :

- Un dispositif léger et rapide de mise en œuvre, réalisé par le biais d'une motopompe présente dans les unités qui permettent de ravitailler les engins au plus près du sinistre :



Alimentation par motopompe.

- Lorsque le sinistre nécessite l'engagement de moyens conséquents, un véhicule associé à une motopompe appelé "**VTHRA**" (Véhicule de Traction Hors Route Alimentation) se positionne à proximité d'un point d'eau naturel de grande capacité afin de réapprovisionner les engins qui se présentent par norias. 4 CCF peuvent être alors alimentés simultanément.



Alimentation de 4 engins en simultané

Le SDIS 33 dispose de 25 véhicules du type « VTHRA ».

Les principales techniques de lutte :

La lutte contre les feux de forêt dans le massif des Landes de Gascogne nécessite de se porter au contact du foyer et de l'attaquer latéralement en suivant sa progression.

La végétation, la nature du sol, le relief du massif landais et l'évolution de l'incendie sont autant de paramètres qui conditionnent le choix des tactiques employées et des moyens mis en œuvre.

La technique d'intervention doit être mobile et intensive. En cabine, un sapeur-pompier, muni d'une lance, rabat les flammes tandis que le véhicule se déplace dans le sens de l'incendie.

Dans certains cas de figure particuliers, l'extinction nécessite la réalisation d'établissements de tuyaux au sol en complément.

Différentes actions :

- **le jalonnement** : cette tactique consiste à attaquer le sinistre le long des flancs pour l'empêcher de s'étendre et rétrécir le front de flamme.



Attaque du sinistre par jalonnement en lisière depuis la zone non brûlée.

- **la percée de flanc** : elle consiste, à partir de la zone brûlée, à attaquer les flammes pour arrêter la propagation. Cette technique permet en outre d'éviter d'exposer les intervenants au rayonnement thermique et à la fumée.



Attaque du sinistre par percée de flanc, depuis la zone brûlée.

- **l'établissement de tuyaux au sol** : cette tactique consiste à aller au contact des flammes, à pied, en établissant, à la main, des lances. Cette technique est employée lorsque les engins ne peuvent pénétrer dans le sous-bois.



Attaque par établissement de tuyaux au sol.

- **la ligne d'appui** : cette manœuvre consiste à regrouper un nombre de moyens conséquents pour faire une attaque massive afin de barrer la route au feu, ou d'en diminuer fortement l'intensité des flammes. Elle peut être appuyée par l'action des moyens aériens tels que les Dash 8, canadiens et trackers. Un dispositif est prévu à l'arrière de cette ligne afin d'éteindre les éventuelles sautes de feu.



Ligne d'appui

- **la défense d'un point sensible** : lorsque la propagation du feu menace directement un site habité ou construit présentant un intérêt stratégique, la défense d'un point sensible consiste à regrouper des moyens autour de ce site. Ces moyens doivent être capables, faute d'arrêter le sinistre, de protéger le point sensible du foyer.



Défense de point sensible

Les outils de commandement :

Les Commandants des Opérations de Secours (COS) disposent de véhicules de commandement, dont la taille et l'organisation sont proportionnées au nombre d'unités engagées, afin de coordonner les actions des moyens du SDIS et de tout autre moyen public ou privé mis à la disposition du Directeur des Opérations de Secours (DOS).

Ce dispositif est complété par un hélicoptère léger d'investigation de reconnaissance et de commandement de type Écureuil loué durant les périodes de printemps et d'été.

L'ensemble de ces postes de commandement, ainsi que la flotte de véhicule du SDIS de la Gironde, sont équipés de terminaux radios numériques ANTARES.



Le véhicule « PC de Secteur » - Niveau 1 :

Ce véhicule léger tout terrain est réparti géographiquement par secteur. Il permet d'assurer un commandement efficace et rapide à proximité du sinistre pour un nombre d'agrès compris entre 3 et 6.



Le SDIS 33 dispose de 13 véhicules de ce type.

Le véhicule « PC de Colonne » - Niveau 2 :

Trois agents arment ces véhicules de type utilitaires qui sont répartis à raison d'un par groupement territorial.

Lorsque l'opération a pris de l'ampleur et comporte de 6 à 12 moyens de lutte engagés, ils permettent d'assurer le commandement, le suivi des moyens, ainsi que la remontée d'informations vers le Centre Opérationnel Départemental Incendie Secours (CODIS).

Le SDIS 33 dispose de 3 véhicules de ce type.



Le véhicule « PC satellite » Niveau 3 et Niveau 4 :

Engagé sur opération dès que 12 moyens de lutte sont présents sur les lieux, il s'agit de l'échelon départemental de commandement, armé par 8 agents dont 6 officiers. Il est dimensionné pour assurer le commandement, le suivi des moyens, la remontée d'informations vers le Centre Opérationnel Départemental Incendie Secours (CODIS), mais également l'anticipation sur l'événement.

Le SDIS 33 dispose de 2 véhicules de ce type.

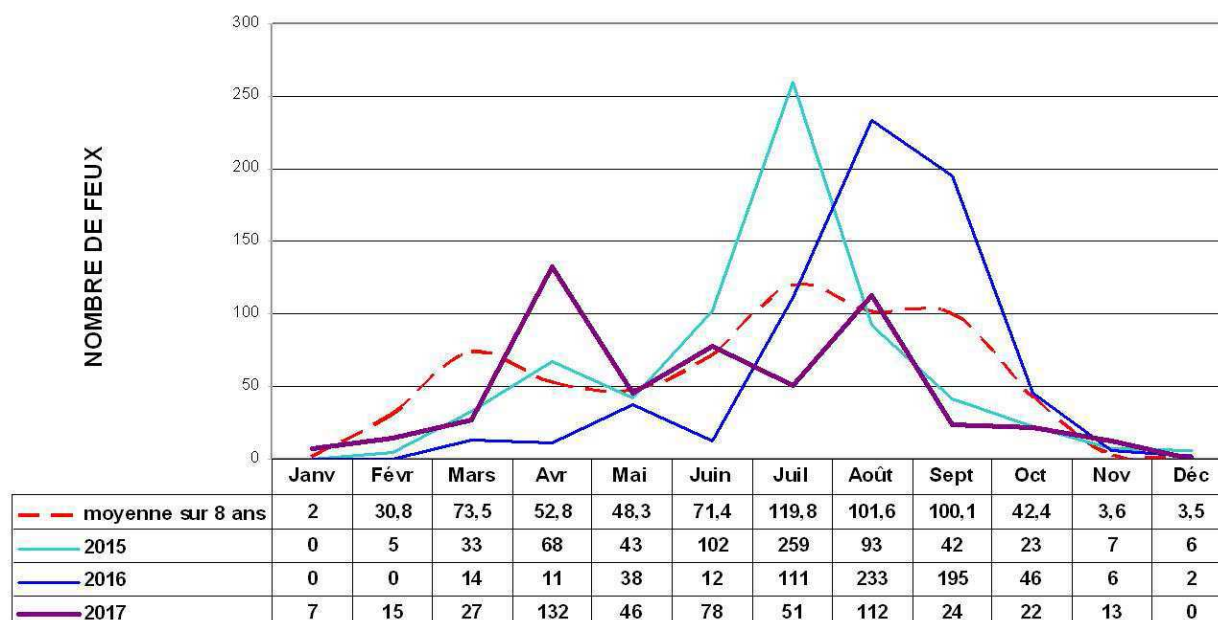


Les statistiques opérationnelles

Comparatif des feux de forêt

Année	Nombre de feux de forêt	% d'évolution/N-1
2008	410	26%
2009	878	114%
2010	994	13%
2011	828	-17%
2012	702	-15%
2013	263	-63%
2014	406	64%
2015	681	59%
2016	668	-1%
2017	527	21,11 %

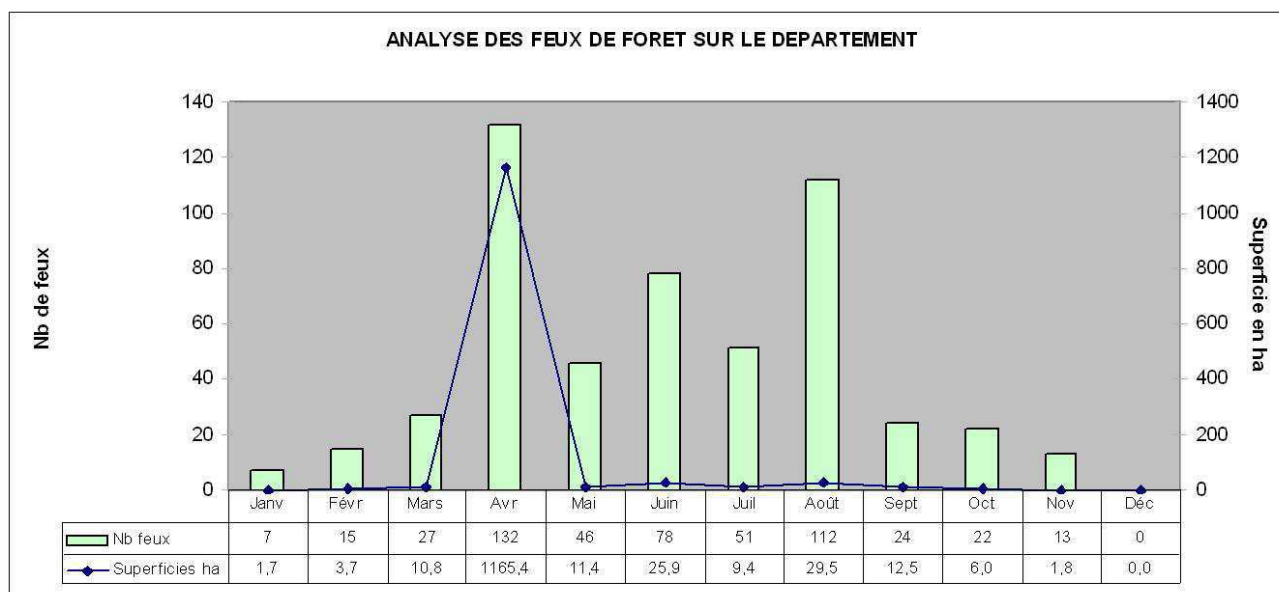
Comparatif mensuel du nombre de feux



Comparatif des superficies brûlées

Année	Superficies brûlées en ha	% d'évolution/N-1
2008	100	-28%
2009	467	367%
2010	552	18%
2011	806	46%
2012	818	1%
2013	86	-89%
2014	322	37%
2015	1229	382%
2016	332	-369%
2017	1278	284,94 %

Nombre de feux et superficies brûlées par mois en 2017





Dispositifs mis en œuvre pour la saison 2018

Pour la saison estivale 2018, les principales actions planifiées, reconduites ou nouvellement conduites par le SDIS s'inscrivent dans les domaines suivants :

Prévision du risque « feux de forêt » dans le massif des Landes de Gascogne

- **mobilisation saisonnière** de **25 contractuels saisonniers** pour l'armement des tours de guet destinées à l'observation et à la détection des départs de feux de forêt ;
- **reconnaissance quotidienne** des infrastructures de DFCI lors des visites de secteur quotidiennes : accessibilité des pistes forestières, ressources en eau, zones « noires » péri urbaines... ;
- **appréciation quotidienne** du niveau de risque Feux De Forêt (FDF) départemental corrélant les données prévisionnelles météorologiques, celles issues des relevés de terrain et du retour d'expérience opérationnel ;

Prévention des risques « feux de forêts » et « inondations » dans les campings

- **contribution annuelle** du SDIS aux visites des campings aménagés dans les zones à risques, aux côtés des services de l'État ;

Optimisation des ressources « secours à personne, incendies et feux de forêts »

- **renforcement :**
 - ✓ proportionnellement au niveau de risque FDF, du maillage du territoire afin d'optimiser les délais d'intervention des centres d'incendie et secours (CIS)
 - ✓ de **5 sapeurs-pompiers professionnels** au centre de secours de Lacanau, affectés temporairement (juillet-août) sur ce CIS pour répondre à l'accroissement de l'activité opérationnelle
- **recrutement de contractuels saisonniers :**
 - ✓ de **76 sapeurs-pompiers volontaires** afin de renforcer les effectifs des CIS de la frange littorale du département
 - ✓ de **5 sapeurs-pompiers volontaires** au profit du CTA-CODIS

liste des 16 Centres d'Incendie et de Secours renforcés

- x Bassin d'Arcachon : Andernos/Lanton – Arcachon – Arès/Lège Cap Ferret – Biganos – Gujan Mestras – Le Teich – La Teste de Buch/Le Pyla sur Mer
- x Médoc : Carcans – Hourtin – Lacanau – Soulac sur Mer/Le Verdon – Vendays

Affectation saisonnière de 11 véhicules supplémentaires secours à personnes (VSAV)
dans les CIS de la frange littorale :

liste des Centres d'Incendie et de Secours renforcés

- x Bassin d'Arcachon : Arès/Lège Cap Ferret – Andernos – Biganos – Gujan Mestras – La Teste – Le Pyla
- x Médoc : Carcans – Hourtin – Ste Hélène – Soulac sur Mer – Vendays

Acquisition d'engins destinés à la lutte des feux de forêt

- **8 CCF 6** (camion citerne tous terrains de 6000 litres)
- **8 VLHR** (véhicule de commandement tous terrains type pick-up)
- **5 nouveaux véhicules** hors route pour la traction des moyens de pompage en milieu forestier
- **modernisation du parc des moyens de pompage**, avec l'acquisition d'1 moto-pompe grande puissance et d'1 moto-pompe immergée

Location d'un hélicoptère de commandement, de reconnaissance et d'investigation (indicatif « Charlie 33 ») du 03 juillet au 04 septembre 2017, dispositif pouvant être prolongé au delà de cette période en fonction des conditions météorologiques

- **Activation saisonnière du pélicandrome** : station d'alimentation en retardant située sur la BA 106 de Mérignac, permettant l'avitaillement des avions bombardiers d'eau de la flotte des moyens aériens nationaux
 - ✓ **fonctionnement mutualisé** de cet équipement zonal sous l'égide de l'État-Major Interministériel de la Zone de Défense et Sécurité Sud-Ouest, en partenariat avec les SDIS voisins
 - ✓ **accueil logistique** des équipages de la Sécurité Civile

Risque nautique : moyens de secours permanents « Littoral et Bassin »

- **4** embarcations
- **4** motos marines
- **80** sapeurs-pompiers spécialisés répartis dans 4 Pôles d'appui (Soulac/Le Verdon/Vendays, Arès/Lège, La Teste, Arcachon) assurent la défense du domaine maritime : bassin d'Arcachon et frange littorale

Risque subaquatique : moyens de secours permanents départementaux

- **1 équipe H24 de 3 plongeurs**, susceptible d'intervenir en tout point du département par des moyens terrestres, nautiques ou héliportés (ressource globale de 23 plongeurs opérationnels)
- **2 embarcations de sauvetage grande capacité de 50 passagers unitaire.**